

## « Comment bien faire vivre la rénovation urbaine »

### Journée du réseau des acteurs de l'habitat de la région Bourgogne du 2 décembre 2011-DIJON

Les projets de rénovation urbaine sont en cours de réalisation ou même terminés. L'ensemble des acteurs de la rénovation urbaine localement, mais également l'État et l'ANRU, sont à présent confrontés à un défi commun :

- Comment faire vivre dans la durée les projets de rénovation urbaine ?
- Comment la transformation des quartiers se poursuivra au delà des projets réalisés dans le cadre du PNRU ?

L'Union sociale pour l'habitat de Bourgogne (USHB), le Conseil régional de Bourgogne, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DRÉAL) et la Caisse des Dépôts et Consignations ont souhaité que ces questions fassent l'objet d'une rencontre des acteurs de l'habitat sans attendre la fin des projets. Il s'agit d'anticiper et de repérer collectivement les initiatives qui peuvent être prises dès maintenant en fonction des différentes situations locales.

Cette journée a rassemblé 75 acteurs issus des différents sites en rénovation urbaine de la région. Elle a permis de faire un état des lieux des questions que se posent les acteurs régionaux, afin d'envisager la poursuite d'une démarche régionale de qualification.

Les échanges se sont organisés autour de trois entrées qui sont apparues centrales pour la pérennisation des projets : **la mixité, la coproduction avec les habitants, l'appartenance du quartier à la ville au territoire.**

Télécharger [la synthèse courte](#) et [les actes de la journée](#)

Voir aussi le site du réseau des acteurs de l'habitat : <http://www.acteursdelhabitat.com/>

## **Guide pour l'élaboration des plans stratégiques locaux pour les sites en sortie de convention de rénovation urbaine**

Un certain nombre de conventions signées avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) arrive à leur fin. Afin de pérenniser les investissements réalisés et prolonger les dynamiques engagées dans le cadre de la rénovation urbaine, le Comité Interministériel des Villes (CIV) du 18 février 2011 a décidé de mettre en place un dispositif spécifique, dont les modalités sont précisées dans la circulaire du 21 juillet 2011. Ce texte prévoit que, dans les sites concernés, les partenaires élaborent, sous l'égide du maire et du président d'agglomération, un Plan Stratégique Local (PSL) formalisant une vision locale partagée à l'échelle intercommunale du quartier.

Le Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes (SGCIV), l'ANRU et l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (ACSé) assurent l'animation nationale du dispositif. Les deux agences ont élaboré un guide méthodologique national d'aide à la mise en place des plans stratégiques locaux et des conventions de quartier rénové. La démarche est testée sur dix sites-tests pour lesquels les opérations de rénovation urbaine sont en voie d'achèvement. Les conclusions que l'on pourra tirer des prochaines conventions de quartiers rénovés permettront de préparer l'avenir de la politique de la ville, et notamment la future contractualisation pour 2014.

[Télécharger le guide](#)

**Supports présentés par l'ANRU lors de sa dernière journée interrégionale avec les équipes projets PRU, sur des questions**

## transversales

- [présentation PSL](#)
- [Actualité des travaux de l'Anru sur l'animation](#)
- [Point d'avancement du PNRU.](#)

## Nos partenaires

[Région Bourgogne Franche-Comté](#)

[Union sociale de l'habitat de Bourgogne](#)

[DREAL Bourgogne Franche-Comté](#)

[Caisse des dépôts et consignations](#)